

L'activiste avait été incarcéré le 19 septembre dernier

Le procès de Samir Belarbi prévu le 27 janvier

© D.
R.



Le tribunal de Bir Mourad Raïs a programmé pour le 27 janvier prochain le procès de l'activiste Samir Belarbi, a annoncé sur les réseaux sociaux l'avocat Salah Abderrahmane, membre du collectif de défense du détenu.

Arrêté le 16 septembre dernier, l'activiste a été placé le lendemain en détention provisoire à la prison d'El-Harrach par le même tribunal de Bir Mourad Raïs pour "atteinte à l'unité du territoire national" et "diffusion de tracts susceptibles de porter atteinte à l'intérêt national". Il est poursuivi en vertu des articles 79 et 96 du Code pénal.

L'opposant et l'un des activistes les plus en vue du mouvement populaire a été, en effet, interpellé le 16 septembre 2019 par des hommes en civil à Bouzaréah, qui se sont présentés à lui comme des éléments des services de sécurité. Me Abdelghani Badi avait qualifié son interpellation de "kidnapping". Son incarcération intervenait quelques jours seulement après celle du leader de l'UDS, Karim Tabbou.

A. R.